

## **Economie de la connaissance, TIC et fracture cognitive en Afrique**

**Jean Michel LEDJOU et Ahmed DAHMANI**  
**Maitres de conférences**  
**IUT d'Orsay, Université Paris Sud**

Au cœur des mutations économiques contemporaines il y a la place prépondérante que prennent la connaissance et l'information dans les économies et sociétés développées. L'investissement immatériel dans les savoirs (recherche), savoir-faire (formation), savoir organiser (méthodes, logiciels), faire savoir (publicité, études de marché) connaît une croissance sans précédent lors des trois dernières décennies. La connaissance comme l'information constituent désormais les principales sources de productivité, de compétitivité et de croissance. Jamais le savoir n'a occupé une place aussi fondamentale dans le fonctionnement des économies et des sociétés. De même ce qui est appelée aujourd'hui la société de l'information tient d'abord à l'explosion quantitative, sans précédent historique, de biens informationnels à la disposition du public. Mais plus encore, l'information, sa circulation généralisée, deviennent la ressource fondamentale des entreprises. Non point comme un substitut à la production matérielle qui tendrait à disparaître mais comme un élément d'enrichissement de cette production.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC), qui sont des technologies génériques dont les applications s'étendent bien au-delà du secteur de leur production et qui ont des répercussions plus profondes touchant tant à l'anthropologie sociale qu'à la culture ou la politique y jouent un rôle essentiel. La téléphonie mobile, les réseaux de satellites, l'Internet permettent de se libérer des contraintes d'espace et de temps, et permettre ainsi la mise en relation des économies, des sociétés, des individus comme jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité. L'avènement d'Internet tout particulièrement, bouleversent complètement les systèmes d'information et de communication [tirant des TIC les avantages en vitesse et en coûts pour la transmission de toute information], de plus en plus interconnectés, globaux. Il est question de réseaux mondiaux d'informations et de communications. Enfin, les TIC devraient accélérer et étendre le développement des activités intensives en connaissance (éducation, formation, conseils et expertises, informations, santé, activités traditionnelles régénérées par l'ordinateur).

Dans le classement selon l'indice de développement technologique, le PNUD relève que la majorité des pays d'Afrique est en marge du développement technologique actuel. Seuls l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie font partie du dernier groupe, celui des utilisateurs dynamiques. La géographie mondiale des TIC suit en fait les mêmes fractures, les mêmes inégalités de développement entre le Nord et le Sud. Leur conception, leur développement ainsi que leur utilisation sont concentrés dans les principaux pays développés. Le Sud est par ailleurs absent des grands débats sur les TIC et l'Internet tout particulièrement : contenus, libertés, droits d'auteurs, normes, identification, attribution de sites, droits de douane, régimes fiscaux, etc.

La marginalisation technologique des pays du Sud ne peut être réduite au simple accès aux TIC. Ces pays contribuent pour une faible part à la production scientifique mondiale. L'innovation technologique est concentrée dans les pays de l'OCDE avec 86 % des brevets déposés et 85 % des articles scientifiques pour 14 % de la population mondiale. Le Sud, et tout particulièrement l'Afrique, est de moins en moins destinataire des investissements directs étrangers (IDE) et est de fait exclu de la diffusion des connaissances et du savoir dans le cadre d'une division « cognitive » du travail favorisant les régions dans le monde les mieux dotées en structures de recherche/développement et en personnel qualifié. De même qu'avec la privatisation de la recherche (50 à 60 % dans les pays de l'OCDE) et le renforcement des droits de propriété intellectuelle avec l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), les technologies renchérissent,

ce qui rend leur transfert quasiment impossible pour la majeure partie des PED.

Enfin, la maîtrise et l'utilisation des TIC, la participation à la société de l'information supposent de savoir lire et écrire et de disposer de compétences élémentaires en informatique. Or l'illettrisme informatique se conjugue avec l'illettrisme général dans la plupart des PED. Car en fait, si l'accès à l'Internet devient plus abordable techniquement et économiquement, les problèmes d'usage de cette technologie renvoient plus fondamentalement aux questions de scolarisation et d'éducation d'une part et plus encore de compétence d'autre part. Comme le soulignent A. David et D. Foray, la notion de fracture numérique qui distingue entre ceux qui accèdent et les autres est trompeuse. Elle laisse croire qu'un accès libre au réseau et un terminal installé dans chaque foyer résoudraient beaucoup de problèmes liés à l'acquisition des connaissances. Ils insistent sur cette distinction entre information et connaissance et concluent que le véritable problème n'est pas forcément l'information mais bien la connaissance en tant que capacité cognitive si difficile à reproduire. L'activité de connaissance est une activité d'acquisition par apprentissage dont les TIC ne permettent pas l'économie.

Plan provisoire :

- I) Au-delà de la fracture numérique, la fracture cognitive : concepts, mesures et évaluations
- II) Rôle des Etats : politiques publiques, financement et réglementation
- III) Le réseau pensant : quelles appropriations en Afrique ?